



COMMUNIQUE DE PRESSE

Label EPV : le rapport d'activité 2017 vient de sortir

Paris, le 28 février 2018. L'Institut Supérieur des Métiers (ISM), mandaté par l'État pour gérer au quotidien le label EPV, vient de publier son bilan d'activité 2017. Modèle économique unique en son genre, le label EPV valorise depuis 2006 des entreprises d'exception qui font la fierté de notre pays et font rayonner la richesse des savoir-faire français à travers le monde. L'année 2017 a constitué une étape importante dans la vie du label : le nombre de candidatures au label n'a cessé d'augmenter, l'identité visuelle a été modernisée, un film bilingue a été réalisé, et des événements forts ont été organisés.

Les Entreprises du Patrimoine Vivant : une force vive de l'économie française

Le label d'État Entreprise du Patrimoine Vivant regroupe près de **1 400 entreprises françaises d'exception**, avec **plus de 65 000 emplois** et un **chiffre d'affaires** cumulé annuel de **plus de 14 milliards d'euros**. Il revendique à la fois une vision de l'artisanat et de l'industrie d'excellence, une approche entrepreneuriale, ainsi qu'une logique de transmission, un esprit de manufacture associé au patrimoine mais aussi et surtout à l'innovation.

L'instruction des dossiers : des candidatures toujours en hausse

L'année 2017 s'est caractérisée, une fois encore, par une forte progression du nombre de candidats au label EPV puisque ce dernier a attiré **20,4 % de candidatures supplémentaires** par rapport à l'année précédente.

Une procédure de candidature modernisée et simplifiée

Depuis 2017, les entreprises peuvent désormais candidater au label de façon simplifiée **directement en ligne** sur le site Internet du label : www.patrimoine-vivant.com/fr/candidature

Une sélection toujours aussi exigeante

Ce label s'obtient à l'issue d'une exigeante sélection menée par des experts et par une **Commission nationale** constituée de professionnels indépendants. L'ISM s'est à nouveau mobilisé pour instruire les dossiers de candidature et coordonner les travaux de la Commission nationale, qui a examiné 487 dossiers en 2017.

Une dynamisation de la communication institutionnelle

L'ISM accorde une attention toute particulière à la promotion et la valorisation du label et de ses entreprises. Dans ce cadre, l'ISM a procédé à la modernisation de la charte graphique, ainsi qu'à la création de nouveaux outils de communication. En 2017, l'ISM a également axé son travail sur l'organisation d'événements, le renforcement de la présence du label sur les réseaux sociaux ainsi que l'optimisation du site Internet désormais adapté pour les tablettes et smartphones.

Un accompagnement renforcé aux EPV à l'international

L'ISM a aussi assuré la mise en œuvre et le suivi, avec Business France, du programme d'actions soutenu par la DGE (Singapour, Chengdu, Jeddah, New-York), d'invitations de prescripteurs internationaux en France et d'une formation à l'export pour les entreprises labellisées. L'ISM a également organisé avec les Chambres de Commerce à l'étranger, des rendez-vous personnalisés avec des experts de l'Asie du Sud-Est et signé une convention de partenariat avec CCI et CCI FI.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Label EPV : le rapport d'activité 2017 vient de sortir

Un coup de pouce au développement économique des entreprises

Accompagner les entreprises labellisées est une mission que l'ISM prend particulièrement à cœur. En 2017, les partenariats ont été poursuivis, notamment avec les Grandes Écoles (ESSEC Business School, etc.) et les organismes économiques et financiers mobilisés.

Consulter le bilan d'activité : www.patrimoine-vivant.com/pub/2018/epv_bilan2017_bd.pdf



Visuels sur demande

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label d'Etat EPV récompense des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, caractérisées par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Le label EPV est décerné par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Contact presse

Agathe Djelalian, Responsable communication / www.patrimoine-vivant.com
Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / +33 (0)6 25 02 24 95 / presse@patrimoine-vivant.com

[f www.facebook.com/patrimoinevivant/](https://www.facebook.com/patrimoinevivant/) / [t https://twitter.com/labelepv](https://twitter.com/labelepv)